

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 16 avril 2012

Préambule : Intervention de la société Juwi Enr :

- Présentation de la société Juwi
- Présentation du projet de parc éolien sur la commune de CHICHE

1. Approbation des comptes rendus des réunions du conseil municipal des 12 mars 2012 et 31 mars 2012

Secrétaires : Isabelle PICHERIT et Emmanuel RAMBAULT

Observation sur le compte rendu du 30 mars : Mr BOULY souhaite apporter un complément d'informations : il (Mr Bouly) rappelle les diverses raisons qui l'ont conduit l'an dernier à proposer un projet alternatif pour la mairie et à marquer son désaccord en ne votant pas le budget. Il votera cette année pour le budget tel qu'il est présenté... (idem pour la suite du compte rendu en ôtant l'expression « *pour lui* » après « *qui représente* » dans la mesure où l'attachement affectif pour la chapelle gothique Notre Dame de Recouvrance, élément important du patrimoine local, est largement partagé dans notre commune si l'on se réfère à l'article paru dans le courrier de l'Ouest du jeudi 8 mars 2012).

2. Compte rendu des commissions

a. Commission « Patrimoine Bâti – Urbanisme (conception lotissement) – Plan Local d'Urbanisme – Assainissement

- réunion sur le projet de panneaux photovoltaïques à l'école avec en responsable de la société AUGER : les aspects techniques ont été abordés essentiellement. Le Centre Régional des Energies Renouvelables (CRER) peut être partenaire pour ce projet dès que Mr MARY aura pris contact avec un représentant. La subvention de la Région est de l'ordre de 0,4 €/Watt (soit 8 à 10.000 € pour l'année pour la commune) ;
- travaux de la mairie : le chantier se déroule dans de bonnes conditions. L'étanchéité de la terrasse est terminée, ouvertures à l'étage posées, mur en pierre en façade en cours, la façade Nord sera terminée en premier pour remettre en service les places de parking. Plus value pour des robinets pour les parterres. Voir avec CETP pour raccordement de la mairie avec l'éclairage public. Réfléchir sur l'éclairage du clocher à continuer ou pas ?
- Conseil d'école : demande pour une sonnette à l'entrée, démolition de la cabane dans la cour pour des raisons de surveillance, clôturer la cour 1 par rapport à la cour 2. Travaux dans le dortoir : à voir en commission bâtiments mais le budget accordé à l'école depuis quelques années ayant été important, ces travaux ne semblent pas prioritaires et n'ont pas été prévus au budget.
- Salle de sports : chauffage toujours à l'ordre du jour avec les services techniques de la communauté de communes.
- Mr GOYEAU demande où en est le projet d'isolation de la toiture de la salle de gym : réponse du maire : en « stand by » pour des raisons budgétaires.
- Réparation des dalles du bâtiment de la poste (côté Nord). Un devis de 1400 € (sans échafaudage) a été réceptionné. Le conseil donne son accord.

b. Commission « Enfance Jeunesse »

Rencontre des membres de la commission avec les directrices, des représentants des parents d'élèves en commission élargie le 13 mars : compte rendu joint.

- garderie périscolaire matin et soir et mercredis : maintien des effectifs

- centre de loisirs l'été : rencontre le 13 mars avec Familles Rurales de St Sauveur (compte rendu joint). Cette année, Famille Rurale de Chiché pourrait organiser un centre de loisirs pour la fin août 2012. Affaire à suivre.

Rencontre avec le conseil des jeunes le 31 mars (compte rendu joint) : Anaïs TURPEAU est entrée dans le conseil suite à la modification du règlement. Divers projets sont à l'étude (signalisation skate park, fontaine du vieux pont, fresque, décoration, éclairage et accessibilité de la ruelle, etc...). Veiller à réaliser une réfection de la ruelle dans son intégralité. Il serait dommage de refaire une seule entrée en laissant des murs en partie écroulés.

Les jeunes du conseil des jeunes semblent très motivés par ce projet.

Mr CHOLOUX propose d'intégrer l'association des Petits Dadas et Grands Miros à ce projet.

c. Commission « Voirie - Environnement naturel »

La commission s'est réunie et a étudié différentes demandes :

- Mr MERCERON Eric, « La Croix Verte » pour sécurisation du parapet du pont de la Croix Verte. A la demande du conseil, Mr RENAUDET a fait le recensement des points dangereux sur la commune et ils sont nombreux. La commission émet un avis défavorable car il y aurait beaucoup trop de points similaires à protéger sur la commune.
- Demande de traversée de route entre la Tuilerie et la Coulée des Forges pour irrigation par Mr MORIN Jean-Christophe. Accord du conseil
- Projet d'achat d'un tracteur : 3 propositions ont été réceptionnées (groupe de travail à créer pour rencontrer les fournisseurs : Jean Marie GROLLEAU, Jean-Claude MINOZA, Sébastien GOYEAU et Gilles RENAUDET)
- rue du vieux pont : effacement des réseaux. Devis d'environ 8000 € HT pour 3 appliques et 2 candélabres. Devis France Telecom : 9000 €. Bien que n'étant pas de la même forme que le reste du bourg, la commission propose le choix des candélabres les moins chers de couleur rouge foncé assortie aux autres candélabres du bourg. Le conseil vote pour la proposition de la commission (Mr BOULY s'abstient).

d. Commission Vie Associative

Réunion de la commission du 27 mars joint. Mr BERTIN fait le point des différents sujets à l'ordre du jour :

- Forum des associations : quelques réponses favorables ont été reçues (réponses à donner avant le 27 avril). Prochaine réunion le 25 mai.
- Marché fermier : bons retours des producteurs, environ une dizaine.
- Buvette du 14 juillet tenue par une association : pas de réponse positive pour l'instant
- TTC : constitution d'un groupe de personnes intéressées pour une manifestation en 2013. Voir la disponibilité de la salle des fêtes.

e. Informations diverses du maire

- le 8 mai : commémoration au monument aux morts avec la participation des enfants des classes de CM2 des 2 écoles ; Rendez-vous à 10 h 15.
- vide grenier dans le parc le 22 avril organisé par l'école Henri Dès
- la SITA publie un document d'informations communiqué aux communes et aux riverains. A diffuser à tous les conseillers.
- le bois de la commune qui était stocké à la Noue-Ronde est vendu à Mr JAULIN François au prix de 10 € le mètre cube.

- Une opération « Portes Ouvertes » d'entreprises chichéennes s'est déroulée le week end dernier : les entreprises Sèvres Portails Systèmes, ROBIN Paysage, Garage BLANCHARD, B.N.R. et Madysèvres, rejoints par l'Ecole Notre Dame, ont ouvert leurs portes. Une fois encore, la commune de Chiché montre par cette opération d'initiative privée, sa vitalité et son dynamisme. Cette opération pourrait être renouvelée l'année prochaine toujours à l'initiative des entreprises.
- Concours de belote à la maison de retraite vendredi prochain au bénéfice des résidants.
- Information d'un institut de sondage (IPSOS) : cette année le bureau de vote de Chiché ne sera pas bureau test pour les élections présidentielles mais certainement pour les législatives qui suivront.

f. Compte rendu de la réunion du groupe de travail « environnement – déchets »

Compte rendu de la réunion du 12 avril joint. Mr FAURET fait le point sur les différents sujets traités :

- Réunion sur les éco manifestations du 14 mars
- Terre saine
- SVL :
 - o adoption de la tarification incitative pour obliger les usagers à trier leurs déchets.
 - o remise en état du centre de tri de Bressuire devenu obsolète, sur plusieurs années en modérant l'augmentation des tarifs. Remarque : le volume des déchets traités devrait diminuer car la CAN va se retirer pour s'orienter vers un centre de tri sur Echiré.
 - o Tests en cours pour certains plastiques pour la récupération de pots de yaourts, et d'une manière générale pour tout ce qui est en PVC blanc.
- Aménagements divers : derrière l'église, la ruelle.
- Propositions de Bocage Pays Branché pour une action sur la mare de la Priaudière en lien avec les voisins.

3. VOTE DE LA SUBVENTION 2012 POUR LA HALTE GARDERIE

Le compte de résultat révèle un déficit de 4.057 € du à des indemnités de fin de contrat de 3000 € versées à une personne employée en CDD pour le remplacement de la directrice. La subvention municipale était de 17.000 €.

Le bilan au 31 décembre fait état d'une valeur de 37.777 € dont 33.000 € de comptes financiers.

Le budget prévisionnel 2012 d'un montant total de 44.158 € prévoit une subvention municipale de 18.000 € et une participation de l'association de 1.500 €. Soit une augmentation de 6 % de la subvention communale. Le conseil accepte à l'unanimité de verser la somme de 18.000 € à Famille Rurale au titre des frais de fonctionnement de la halte garderie (abstention de Mme MERCERON)

4. CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE POUR L'ETUDE DU ROND POINT

Le maire donne connaissance au conseil municipal du rapport d'analyse des offres reçues pour la maîtrise d'œuvre (étude avant projet et projet) pour l'aménagement du rond point de la RN 149/RD 177.

4 offres ont été réceptionnées :

- AREA : 12.600 €HT y compris l'option d'étude d'un souterrain
- GEO 3 D : 16.500 € HT avec l'option

- JMC2 : 24.600 € HT avec l'option
- PIERRE ET EAU : 18.942 € HT avec l'option

Afin de mieux appréhender le contenu de la mission, le conseil décide d'auditionner les cabinets AREA et Pierre et Eau présentant les offres économiquement les plus avantageuses.

5. AVENANT A LA CONVENTION D'ORGANISATION DU TRANSPORT SCOLAIRE

Le département a délégué par convention à la commune l'organisation des transports scolaires (en 1998). Les marchés arrivant à échéance en août 2012, il convient de signer une nouvelle convention. Or, le débat officiellement ouvert sur les rythmes scolaires et la mise en œuvre de la réforme territoriale auront des incidences sur les marchés à passer, c'est pourquoi, le département a décidé que ces contrats fassent l'objet d'une prolongation d'un an par voie d'avenant. Le conseil accepte et donne pouvoirs au maire à l'effet de signer ledit avenant.

A propos du transport scolaire, Mr le maire souhaite aborder l'aspect sécurité dans le car scolaire de Chiché. En effet, un parent est intervenu à ce sujet au cours du conseil d'école. La réponse de l'association des maires par rapport à la responsabilité en cas de sinistre est la suivante :

« En tout état de cause, la réglementation nationale applicable aux transports scolaires ne pose aucune obligation en matière d'accompagnement des enfants transportés... les responsabilités peuvent être multiples et imbriquées à l'occasion d'un sinistre. En effet, selon les circonstances du sinistre, la responsabilité de l'organisateur principal et/ou secondaire (faute imputable à l'organisation du service) pourra être engagée au même titre que celle de la commune (faute imputable au maire dans l'exercice de ses pouvoirs de police), celle du transporteur (faute imputable à une mauvaise exécution de la convention qui le lie au département) ou celle des parents (comportement indiscipliné de l'enfant...).

il est conseillé au maire d'une part, d'informer les parents d'élèves que la présence d'un accompagnateur n'est pas obligatoire et d'autre part, leur demander de rappeler à leur enfant qu'ils sont tenus de rester assis durant les trajets de ramassage scolaire).

Le maire répondra donc aux associations de parents d'élève en ce sens.

6. EMPRUNT 2012

Compte tenu du contexte économique et financier, les propositions des banques ont un délai de validité très court. Le maire propose donc au conseil de lui donner pouvoirs pour recourir à l'emprunt pour le financement d'une partie des travaux de la mairie (voté lors du budget primitif 2012) aux conditions les plus avantageuses.

Après en avoir délibéré, le conseil donne tous pouvoirs au maire à l'effet de signer un emprunt dans la limite du montant voté lors du budget primitif 2012 (100.000 € en prêt relais TVA et 200.000 € en prêt à taux fixe remboursable sur 15 ans ou 20 ans) avec la banque présentant l'offre la mieux adaptée à notre demande.

7. Questions diverses

- Elections présidentielles : exceptionnellement, le bureau des élections sera installé dans le restaurant scolaire.
- Etudes ornithologiques en Poitou Charentes : l'office National de la Chasse et de la Faune Sauvage conduit une étude des continuités paysagères importantes dans la faune sauvage. Le groupe ornithologique des Deux-Sèvres a été missionné pour inventorier

en 2012 et en 2013, les oiseaux du bocage Nord Deux-Sèvres au sein de 76 carrès de bocages bien conservés repérés. Dans l'impossibilité de contacter tous les propriétaires concernés par le zonage, l'office National informe les habitants de la commune de Chiché de leur démarche. Un article sera à faire paraître dans la presse.

- Demandes de l'association du stock car pour la manifestation du 22 juillet :
 - stationnement et limitation de vitesse sur la route de la Berthomelière,
 - autorisation d'occupation du terrain de Chantegros,
 - location du groupe électrogène et des toilettes chimiques. Se renseigner pour des toilettes sèches.

Accord du conseil sur l'ensemble des demandes.